



Newsletter « se comprendre » 1/25

Zurückhaltung und Unparteilichkeit erforderlich

Bei den «Points Rencontres» sind Einsätze mit Dolmetschenden rar und die Aufgabe heikel.

«Die Sicherheit und das Wohlbefinden der Kinder haben bei uns absolute Priorität», erklärt Isabelle Räber, die Leiterin von «Point Rencontre – Begleitete Besuchstage» Freiburg. Um dieses Ziel zu erreichen, müssen manchmal Dolmetschende beigezogen werden. Da die Leistungen des Vereins je nach Kanton unterschiedlich sind (s. Kasten), kommen diese in ganz verschiedenen Kontexten zum Einsatz.

Beaufsichtigte Besuche

«In den Vorbereitungssitzungen für die Ausübung des Besuchsrechts stellt die Arbeit mit Dolmetschenden kein Problem dar», berichtet Isabelle Räber. Während der Besuche befinden sich jedoch rund zehn Eltern und Kinder im gleichen Raum. «Es handelt sich also schon nicht mehr um einen klassischen Triolog». Zudem gibt es kein eigentliches Gespräch. Zuhören und Beobachten überwiegen. «Für uns ist die nonverbale Kommunikation sehr wichtig: Steht das Kind unter

Druck? Hat es genügend Raum?». Und die Aufgabe ist besonders heikel. «Bereits eine nette Bemerkung zu einem Elternteil kann als «Parteinahme» verstanden, den Anwälten gemeldet oder vom anderen Elternteil verdreht werden oder beim Kind einen Loyalitätskonflikt auslösen. Im Besuchsraum ist Unparteilichkeit entscheidend», betont Räber. In diesem Kontext geht es nicht um die Übermittlung von Botschaften zwischen zwei Personen. Dennoch werden die Dolmetschenden gebraucht, wenn auch unter anderen Bedingungen.

Neue Art der Zusammenarbeit

«Ohne Sprache verstehen wir nicht, was ein Kind womöglich unter Druck gesetzt hat. Zum Beispiel darf ein Elternteil das Kind nach unserem Reglement nicht fragen, ob der andere Elternteil eine Partnerin oder einen Partner hat. Da greifen wir ein. Wenn uns die Dolmetschenden solche Fragen melden könnten, wäre das nützlich, aber dafür wurden sie nicht ausgebildet», erklärt Räber weiter. Interkulturell Dolmetschende könnten auch dabei helfen, die nonverbale Kommunikation besser zu verstehen. Die Leiterin möchte ihr

Team zudem motivieren, Dolmetschende telefonisch beizuziehen. «Das wäre eine gute Möglichkeit, sofort einzugreifen, wenn sich eine Situation verschlechtert».

Hausbesuche

Im «Point Rencontre» im Berner Jura begleitet Méлина Oppliger als ausgebildete Kinderschutzbeauftragte eine Einelternfamilie unter Beistandschaft. «Ich besuche die Familie zwei- bis dreimal pro Woche zu Hause. Ziel ist die Unterstützung der Mutter bei der Erziehung». Zwei Dolmetschende kommen abwechselnd zum Einsatz. Hier ist die interkulturelle Dimension zentral. «Für mich ist es wichtig, den Dolmetschenden Fragen zur Kultur des Landes stellen zu können. In unserer Arbeit kommen psychische Probleme häufig vor. Dank der Dolmetschenden kann ich besser unterscheiden, was kulturbedingt und was auf die psychischen Probleme zurückzuführen ist». Ihre erste Zusammenarbeit mit Dolmetschenden war eine positive Erfahrung.

Vertrauen und Vertraulichkeit

«Alles Gesagte zu verstehen und auf die Verschwiegenheit vertrauen zu können, sind in meinen Augen die wichtigsten Punkte.



lire en français



Die Dolmetschenden achten sehr genau darauf und können sich von der Situation distanzieren», findet Oppliger. Sie hat sich jedoch die Zeit genommen, ihre Erwartungen zu formulieren. «Ich achte darauf, dass alles verbalisiert wird. Im Zweifelsfall frage ich die Dolmetschenden, erkläre, was wir bei den Besuchen tun, und kläre die Rollen». Das hat ihr dabei geholfen, mit den Dolmetschenden und der Familie ein Vertrauensverhältnis aufzubauen. Auch wenn in verschiedenen Situationen Übersetzungsbedarf besteht, ist die Arbeit mit Dolmetschenden laut Oppliger eine Ausnahme.

Seltene Einsätze

«Bei diesem Erziehungsaufsichtsmandat konnte die Beiständin aufzeigen, dass für die Begleitung der fremdsprachigen Familie ein/e Dolmetscher/in nötig ist. In den meisten Fällen werden solche Anträge jedoch aus Kostengründen nicht bewilligt». Die Begleitung der betroffenen Personen ist dann nicht möglich.

Im «Point Rencontre» Freiburg stellt sich die Finanzierungsfrage bei zehn Einsätzen pro Jahr nicht. «Wenn wir nicht kommunizieren können, ziehen wir Dolmetschende bei. Wir geben uns die Mittel dafür». Wenige fremdsprachige Familien und ein mehrsprachiges Team erklären den begrenzten Bedarf. Das Übersetzen wird aber nie Kindern oder Angehörigen überlassen.

Greifbares Unbehagen

Wenn kein/e Dolmetscher/in zugegen ist, können sich die Fachpersonen zuweilen auf ein paar Brocken Französisch oder das schriftliche Dossier der Familie stützen. «Wenn die Kommunikation zu unsicher ist, möchten wir keine Besuche durchführen. Manchmal setzen die Behörden oder Anwälte aber viel Druck auf, damit die Besuche stattfinden. Wir als Kinderschutzbeauftragte fühlen uns dann gar nicht wohl, weil wir die psychische und emotionale Sicherheit des Kindes nicht garantieren können», erklärt Méлина Oppliger und meint

abschliessend: «Ich glaube, die zuständigen Behörden könnten noch stärker für die Dolmetschfrage sensibilisiert werden.» (cb)

Verschiedene Leistungen

Im Berner Jura ist der «Point Rencontre» für die begleitete Ausübung des Besuchsrechts (BAB), die begleitete Übergabe bei der Wahrnehmung des Besuchsrechts (BÜB), die sozialpädagogische Betreuung (SPB) und die Familienmediation zuständig. In Freiburg bietet der «Point Rencontre» Raum und Begleitung für die Ausübung des von der zuständigen Behörde eingeschränkten Besuchsrechts und die Übergabe** an. Und Isabelle Räber ergänzt: «Es ist die SPFB, die die familienpädagogische Begleitung in den Familien übernimmt».

** Die Eltern übergeben einander das Kind im «Point Rencontre» und dieses verbringt den Tag oder das Wochenende beim anderen Elternteil.

L'édito



Chères lectrices, Chers lecteurs,

Cette édition printanière de notre newsletter fait la part belle à deux contextes d'intervention de notre

service. Que ce soit dans le domaine de la représentation juridique ou celui des Point Rencontre, la communication y est centrale, car les personnes vivent des situations émotionnellement très sensibles.

Pour les enfants et les parents se retrouvant au Point Rencontre, cet espace leur permet de reprendre ou de poursuivre une relation importante, avec un accompagnement professionnel et

garant d'un cadre qui doit permettre que le maintien du lien se passe au mieux. L'échange avec un juriste chargé de défendre les intérêts d'une personne dans sa procédure d'asile est tout aussi important car il impacte la décision prise par les autorités et par là-même, une trajectoire de vie.

L'intervention des interprètes dans ces deux champs d'action met donc en valeur leur travail auprès de personnes qui vivent des enjeux existentiels, des moments clés de leur existence. Être présent, témoin, acteur dans ces situations sensibles peut également être difficile à vivre pour l'interprète ou tout au moins, représenter une charge émotionnelle conséquente à gérer.

En ce sens, le service «se comprendre» offre, de longue date, aux interprètes des séances de supervision en

groupe. Ils et elles peuvent ainsi discuter des interventions vécues, dans un cadre confidentiel et sous l'orientation d'un-e professionnel-le. Ces échanges mènent à une indispensable inter- et auto-réflexion sur les pratiques des interprètes et renforcent leurs compétences professionnelles. A cet égard, en dernière page de cette publication, je vous invite à faire connaissance avec Liliana Debrot, qui a rejoint notre équipe de superviseurs pour les interprètes depuis l'automne dernier.

Je vous souhaite une excellente lecture,

Anne Kristol

Responsable Service d'interprétiariat

6 questions à une interprète

Depuis quand êtes-vous interprète ?

J'ai été engagée par « Se Comprendre » en 2022 et j'ai déposé mon dossier pour obtenir le certificat d'interprétariat par la procédure de validation des acquis qui dure habituellement quelques mois. Là, cela a pris beaucoup plus de temps mais j'ai persévéré et je suis contente.

Comment en êtes-vous arrivée à l'interprétariat ?

J'ai migré à plusieurs reprises et la « traduction » m'a toujours accompagnée. En Grèce, par exemple, je traduisais pour la police. L'expérience m'a appris à définir ma place en tant qu'interprète et éviter les conflits d'intérêts. « Apprendre à se taire » a sans doute été l'enseignement le plus précieux.

Quelles qualités sont nécessaires ?

Hormis la maîtrise de la langue, connaître ses limites physique et psychique me semble essentiel. Une intervention est une tâche intense. On doit comprendre les propos de deux personnes voire plus et les retransmettre durant un même laps de

temps. Cela demande une grande concentration. Il est également nécessaire de savoir garder sa place, ne pas devenir « médecin » ou « assistant social » à la place du professionnel qui gère l'entretien.

Qu'en est-il de la charge émotionnelle ?

J'ai une perception très claire de mon rôle d'interprète. Cela me permet de garder la bonne distance et de ne pas me « charger émotionnellement ». L'interprète n'a pas le pouvoir de modifier la situation. Sa tâche est de transmettre la voix des personnes le plus fidèlement possible sans être influencée par ses propres émotions.

Quelle est pour vous la principale difficulté du métier ?

La principale difficulté du métier réside dans l'instabilité financière due aux nombreux déplacements pour des interventions parfois peu fréquentes. Bien que le salaire puisse être attractif, il ne reflète pas toujours l'énorme investissement en temps et en énergie,



Nelli Gasparyan, interprète pour l'arménien, grec, anglais, russe

surtout pendant les périodes sans activité complète. Transmettre les demandes d'interprétariat en priorité aux interprètes certifiés tel que cela est actuellement envisagé pourrait apporter plus de stabilité et de reconnaissance à cette profession exigeante.

Quelles sont vos motivations ?

L'interprétariat permet d'acquérir beaucoup de connaissances. Pour quelqu'un qui n'a pas grandi dans le pays, c'est un outil formidable pour sa propre intégration. (cb)



auf Deutsch lesen

Mandat renouvelé

Au service de la protection juridique, le besoin d'interprètes est permanent.

« Sans interprète, les juristes ne font rien », résume d'emblée Sofia Nicolas-Amazzough, responsable de la Protection juridique des Centres fédéraux de requérants d'asile (CFA) de Suisse romande. Conformément à la procédure d'asile accélérée, chaque requérant a droit à un juriste dès son arrivée. En 2019, Caritas Suisse obtient le mandat de protection juridique et fait appel aux interprètes du service « se comprendre ». Ce mandat a été renouvelé pour six ans dès mars 2025.

Juridique et social

L'équipe, constituée de juristes et de conseillers sociaux, accompagne les requérants dans la procédure d'asile mais répond également aux questions non juridiques liées, par exemple, à leur vie

en foyer. « Le rôle de l'interprète est très important pour que le bénéficiaire comprenne les enjeux de la procédure et que nous comprenions les motifs de sa demande d'asile », explique Sofia Nicolas-Amazzough. En parallèle, les interprètes sont sollicités pour traduire les « moyens de preuve » fournis par les requérants. « Notre travail est également très social car nous parlons de personnes qui peuvent se faire tuer ou se suicider si elles retournent dans leur pays », précise la responsable.

Défis relevés

« Nous avons dû adapter notre mode de communication pour faire comprendre nos informations juridiques auprès des bénéficiaire mais le domaine juridique reste accessible à tout interprète ». De plus, la formation continue proposée aux interprètes a facilité la collaboration. Par ailleurs, malgré le peu de présentiel, le lien est préservé. « La tendance s'est

inversée. Nous pratiquons désormais essentiellement par téléphone ou en visio. Cela dit, les interprètes nous aident beaucoup pour nous transmettre des éléments de communication non verbale (hésitations, son de la voix, etc.) et il y a vraiment un lien de confiance entre le juriste et l'interprète ».

Bilan positif

« 95 % des interventions se passent très bien. Evidemment, il est toujours nécessaire de clarifier des éléments tels que le fait d'être seul lors de l'intervention par téléphone pour garantir la confidentialité ou garder à l'esprit que le juriste mène l'entretien », estime la responsable. La quantité des demandes d'interprétariat rend parfois la coordination ardue mais l'interprétariat par téléphone offre une réactivité très appréciée. (cb)



auf Deutsch lesen

Au coeur de la supervision: partager et comprendre

Récemment arrivée dans l'équipe des superviseurs pour les interprètes de « se comprendre », j'ai été, dès le début, enthousiasmée par cette opportunité. Peut-être parce que, moi-même immigrée, je suis particulièrement sensible aux parcours de ceux qui arrivent dans un nouveau pays. Ici, deux niveaux d'expériences se croisent : d'une part, celui des interprètes avec leur propre parcours et défis d'adaptation dans un nouveau pays, parfois installés de longue date et, d'autre part, celui de bénéficiaires, fraîchement arrivés, qui ont besoin de soutien dans leur transition vers cette nouvelle expérience de vie.



auf Deutsch lesen

Ces échanges permettent également de clarifier leur positionnement, notamment lorsque des doutes surgissent sur les limites de leur rôle. De nombreuses discussions portent sur des questions telles que : Jusqu'où aller ? Répondre à des appels tard dans la nuit ? Comment gérer une attitude hautaine de la part du bénéficiaire ou faire face à quelqu'un qui attend que l'interprète règle sa situation à sa place ?

Au-delà de ces échanges, la supervision joue un rôle clé dans le soutien des interprètes. Elle offre ainsi un espace pour déposer des situations émotionnellement lourdes : annoncer un diagnostic médical difficile, être témoin d'injustices ou encore de violences.

...et grandir ensemble

Mon rôle est de créer un climat de confiance, où chaque participant se sent en sécurité pour partager ses pensées, ses émotions, son vécu. J'utilise des outils

issus de l'Analyse Transactionnelle, comme les États du moi, les Transactions, ou le triangle de Karpman, pour les aider à prendre du recul et analyser ces situations complexes.

Je suis attentive à ce que les interprètes puissent faire des liens entre leur parcours de migrants, leurs vécus personnels et les difficultés rencontrées dans leur travail. Cela leur permettra d'aborder plus sereinement ces situations avec plus de distance et de clarté. Partager ses expériences, entendre celles des autres et découvrir de nouveaux outils, contribue à leur bien-être. C'est ce qui me motive avant tout.



Liliana Debrot

Analyste
Transactionnelle
Certifiée
Superviseur ARS

Echanger, questionner...

La supervision offre un espace de parole où les interprètes font connaissance avec des collègues, échangent leurs expériences et points de vue. Ce moment de mutualité enrichit leur pratique et valide leur vécu, renforçant une image positive d'eux-mêmes.

Le kiosque de l'interprétariat

Dates d'examens 2025

La première session du nouvel examen pour l'obtention du certificat INTERPRET a lieu cet automne. Dès cet hiver, après une évaluation de la première série d'examens, des examens seront régulièrement organisés dans toute la Suisse. Les modalités et prochaines dates de l'examen menant au certificat selon le nouveau système de qualification figurent sur :

https://www.inter-pret.ch/fr/formation-et-qualification_0/systeme-de-qualification-interpret-303.html

« se comprendre » en chiffres

En 2024, les 5 langues les plus demandées ont été le Russe, l'Ukrainien, le Turc, le Farsi et le Dari. Le nombre d'heures d'intervention a augmenté de 2.6 % pour atteindre un total de 67 200. 77 % des interventions se font en « présentiel ». Plus de 59 % des interventions se déroulent dans le canton de Fribourg. Le Jura représente 18 % des interventions et la partie franco-phonie du canton de Berne, 4.5 %. Le solde, soit 18 %, d'interventions réalisées dans les Centres fédéraux et d'autres cantons.

Vidéo sur l'interprétariat

Un film d'animation sur l'interprétariat en santé et en santé mentale a été réalisé par l'Orspere-Samdarra. Cet Observatoire met ses connaissances et compétences au service des professionnels, des personnes concernées par la santé mentale, la précarité, la migration. Se basant sur l'expérience de professionnels de santé, d'interprètes et de migrants, ce film de sensibilisation vise à mettre en lumière les différents enjeux autour des situations d'interprétariat. Il est librement consultable sur :

<https://orspere-samdarra.com/outil/linter-pretariat-en-sante-et-en-sante-mentale/>

Dans le domaine juridique

Sur son site www.inter-pret.ch, l'association faitière rappelle les défis particuliers de l'interprétariat dans le domaine judiciaire. Bases légales inhérentes à ce domaine d'intervention, témoignage (Am Gericht – Die Dolmetscherin), ouvrages et coordonnées des associations d'interprètes suisse et européenne d'interprètes du domaine juridique sont autant de ressources disponibles sur : <https://www.inter-pret.ch/fr/angebote/domaines-dintervention/autorites-et-tribunaux-204.html>

Nous sommes soutenus par / Mit Unterstützung:



Kanton Bern
Canton de Berne



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Contact/Impressum

Newsletter avril 2025

« se comprendre »
Service d'interprétariat communautaire
Caritas Suisse, Département Fribourg,
Boulevard de Pérolles 55, 1705 Fribourg

Pour demander un/e interprète :
026 425 81 30 ou secomprendre@caritas.ch
ou www.secomprendre.ch

Rédaction : Clotilde Buhler, Anne Kristol
Photos : Clotilde Buhler, copyright
Traduction : Aline Jenni
Graphisme/Impression : Caritas Suisse, Lucerne